



Orientation de Programme

Employés de Vision Mondiale



HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Qu'est-ce que la Hotline pour l'Intégrité et la Protection ?

- Un service de signalement accessible partout dans le monde par tous les employés, bénévoles, membres du Conseil d'administration, bénéficiaires, donateurs et contractuels de Vision Mondiale
- Un outil permettant de donner à la direction la possibilité de réagir aux préoccupations des employés
- Uniquement conçu pour signaler des menaces d'envergure pesant sur le personnel, le ministère et les ressources
- Destinée à protéger nos employés, nos ressources et nos bénéficiaires

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Pourquoi avons-nous besoin de la Hotline pour l'Intégrité et la Protection ?

■ Raisons essentielles :

- La meilleure pratique dans le secteur veut que l'on mette une hotline à la disposition de nos employés
- Le Conseil d'administration international a donné à Vision Mondiale la responsabilité de créer et de faire fonctionner une hotline de signalement
- Nombre d'organismes de subvention et partenaires de financement (USAID, AUSAID, donateurs privés, etc.) en font une condition de l'octroi de financements
- Permet de remédier aux problèmes avant qu'ils ne prennent de l'ampleur, et donc de limiter le risque et les éventuels dommages

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Quand faire un signalement - Signalement d'allégations

- N'utilisez la hotline que dans les situations suivantes :
 - Si vous êtes témoin d'actions fautives, d'activités illégales ou contraires à l'éthique, ou prenez conscience de telles actions ou activités, *ou*
 - Si vous considérez que Vision Mondiale court un risque en raison de comportements contraires à l'éthique
- Et si*
- Vous ne parvenez pas à approcher la personne concernée sans crainte de représailles, *ou*
- Votre responsable vous décourage à faire un signalement, *ou*
- Il vous est demandé de couvrir un comportement contraire à l'éthique

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Politique de Signalement de la HIP

Points essentiels

- Les mécanismes de signalement classiques sont privilégiés
 - Les signalements à la HIP ne sont effectués qu'en cas d'échec des mécanismes classiques
- Toutes les allégations seront prises au sérieux, feront l'objet de l'enquête appropriée et gérées par la direction
- Les informateurs faisant un signalement « de bonne foi » seront protégés en cas de représailles
- Ce processus favorise la gestion responsable de la résolution des allégations en mettant en place une surveillance appropriée

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Résolutions des plaintes reçues par la HIP

Les étapes de la résolution des plaintes

- Tous les signalements sont présentés devant un comité de signalement au sein du Centre Global, composé de directeurs clé
- La majeure partie des allégations font l'objet d'une enquête menée par des « Équipes HIP » positionnées dans chaque Région
- Les Équipes HIP sont constituées sur le principe « +1 » : le personnel qui les constituent ne doivent rendre aucun compte aux personnels impliqués, et doit être positionné à l'échelon supérieur
- Les informateurs et personnes impliqués sont protégés tout au long de la procédure de résolution

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Disponible et Accessible

La Hotline pour l'Intégrité et la Protection est :

- Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Disponible dans plus de 180 langues
- Confidentielle et sécurisée
- Disponible en ligne ou par numéro vert

Coordonnées de la Hotline :

- Consultez la page www.worldvision.ethicspoint.com pour trouver votre numéro vert local ou faire un signalement en ligne
ou
- Ou appel en PVC au +1-503-726-3990



Des questions ?

Pour toutes questions, veuillez contacter la Direction régionale ou contacter directement le Service ERM en écrivant à Robert_Nelson@wvi.org

HOTLINE POUR L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION

Hotline pour l'Intégrité et la Protection Vision
Mondiale

www.worldvision.ethicspoint.com